



**LA FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU  
PLAN D'AFFAIRES 2014-2015**

*Préparé pour Industrie Canada*

**Juin 2014**

**FONDATION  
TRUDEAU  
FOUNDATION**

FONDATION PIERRE ELLIOTT TRUDEAU  
1980, RUE SHERBROOKE O., BUREAU 600  
MONTRÉAL (QUÉBEC) CANADA H3H 1E8  
T. 514-938-0001 F. 514-938-0046  
FONDATIONTRUDEAU.CA

PIERRE ELLIOTT TRUDEAU FOUNDATION  
1980 SHERBROOKE STREET W, SUITE 600  
MONTRÉAL, QUEBEC, CANADA H3H 1E8  
T. 514-938-0001 F. 514-938-0046  
TRUDEAUFUNDATION.CA

## Table des matières

1.	CONTEXTE .....	3
2.	LES QUATRE PROGRAMMES PRINCIPAUX .....	4
	<i>Mentorat Trudeau</i> .....	4
	<i>Bourses doctorales Trudeau</i> .....	4
	<i>Prix de recherche Trudeau</i> .....	4
	<i>Programme d'interaction publique</i> .....	4
3.	RÉALISATIONS DE 2013-2014 .....	5
	<i>Résultats obtenus</i> .....	5
	<i>Contribution à la solution des questions essentielles</i> .....	8
4.	L'ANNÉE À VENIR : PRENDRE UN NOUVEL ÉLAN .....	9
	<i>Des ajustements aux programmes</i> .....	10
	<i>Une santé financière durable</i> .....	10
	<i>Une structure administrative en soutien</i> .....	11
	<i>Un leadership solide</i> .....	12
	<i>Une gouvernance renouvelée</i> .....	12
	<i>Résultats attendus</i> .....	12
	Mentorat Trudeau .....	12
	Bourses doctorales Trudeau .....	14
	Prix de recherche Trudeau .....	15
	Événements d'interaction publique .....	16
	<i>Cycle d'activités</i> .....	19
5.	RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES .....	19
	<i>Coûts des programmes</i> .....	19
	Cadre budgétaire général pour les frais liés aux programmes .....	19
	Cadre budgétaire pour les programmes en 2014-2015 .....	22
	<i>Coûts d'exploitation</i> .....	23
	Cadre budgétaire pour les frais d'exploitation en 2014-2015 .....	23
6.	RENDEMENT DES PORTEFEUILLES .....	25
7.	ENJEUX LIÉS AUX FINANCES .....	26
	Annexe A – Renseignements sur les finances .....	29

## 1. CONTEXTE

La Fondation Pierre Elliott Trudeau est un organisme de bienfaisance indépendant et sans affiliation politique créé en 2001 par la famille, les amis et les collègues de l'ancien premier ministre pour lui rendre hommage. En octroyant des bourses doctorales, en remettant les prix de recherche, en nommant des mentors et en organisant des événements d'interaction publique, la Fondation favorise la réflexion et le changement dans quatre domaines d'importance pour les Canadiens et les Canadiennes : les droits de la personne et la dignité humaine, la citoyenneté responsable, le Canada dans le monde et les populations et leur environnement naturel.

Avec l'appui unanime de la Chambre des communes, le gouvernement du Canada accordait à la Fondation, en 2002, un fonds de dotation de 125 millions de dollars, soit le Fonds de recherche avancée en sciences humaines et humanités. Par ailleurs, certains projets de la Fondation bénéficient du soutien financier de donateurs particuliers.

La Fondation est régie par un conseil formé d'au plus dix-huit éminents administrateurs d'horizons divers, dont deux nommés par le ministre de l'Industrie et deux représentants de la famille de feu le très honorable Pierre Trudeau. Le conseil et ses comités administrent un fonds de dotation d'environ 150 millions de dollars et gèrent un budget d'exploitation annuel de six millions de dollars. De plus, ils définissent l'orientation des politiques et des programmes de la Fondation.

L'énoncé de mission entériné par le conseil d'administration guide le travail de la Fondation et sous-tend le plan d'affaires 2014-2015.

### ***Énoncé de mission***

*La Fondation Pierre Elliott Trudeau a pour objet de promouvoir la recherche d'envergure effectuée en sciences humaines et sociales. Elle préconise un dialogue fructueux entre les universitaires et les décideurs des milieux des arts et des affaires, de l'administration publique, des professions libérales ainsi que du secteur bénévole et communautaire.*

*La Fondation :*

- *encourage les nouveaux talents en accordant des bourses d'études Trudeau aux candidats au doctorat les plus doués au Canada et à l'étranger*
- *confie aux lauréats et aux mentors Trudeau, réputés pour leur érudition et leur sagesse, la mission de constituer une communauté intellectuelle qui appuie le travail des boursiers*
- *crée et maintient un réseau international de lauréats, de boursiers et de mentors Trudeau*

Une communauté grandissante s'est formée autour des objectifs de la Fondation. Elle rassemble des gens talentueux, unis par le même désir de rigueur et d'audace, par la même ambition intellectuelle et par le même souci d'appliquer et de partager leur savoir au bénéfice du plus grand nombre. Les idées les plus fécondes surgissent quand des personnes issues de générations et de disciplines différentes travaillent ensemble à l'analyse d'un problème; quand l'innovation technique, scientifique ou politique s'enrichit de considérations sur la bioéthique, la géographie,

l'histoire et le droit; quand l'intelligence des comportements humains s'appuie sur la connaissance approfondie des sociétés et des cultures.

## **2. LES QUATRE PROGRAMMES PRINCIPAUX**

La Fondation concentre ses activités sur quatre programmes : trois programmes de financement appuyant les boursiers, les lauréats et les mentors et un programme d'interaction publique visant l'acquisition, le transfert et l'échange de connaissances entre ses récipiendaires et le grand public. Le cycle d'activités annuel de la Fondation s'articule autour de ces quatre programmes.

### ***Mentorat Trudeau***

Le programme de mentorat est le fruit d'une expérience novatrice, qui vise à nouer des liens intellectuels et personnels entre des personnalités canadiennes, riches d'une vaste expérience de la vie publique, et de jeunes doctorants talentueux. Jusqu'à dix mentors sont nommés chaque année. Les mentors sont issus de milieux variés, notamment des affaires, de la fonction publique, du droit, des arts, du journalisme, des professions libérales et des groupes de défense des causes sociales. Leurs réalisations leur confèrent une réputation d'envergure nationale et internationale et ils sont en mesure d'ouvrir aux boursiers les portes de leurs réseaux.

### ***Bourses doctorales Trudeau***

Chaque année, la Fondation attribue jusqu'à quinze bourses à des doctorants qui effectuent des recherches faisant la lumière sur des enjeux sociaux d'importance liés aux quatre domaines prioritaires de la Fondation. Les boursiers Trudeau sont de talentueux jeunes chercheurs très actifs dans leurs domaines et sont promis à faire figure de proue tant sur la scène nationale qu'internationale. Ils sont invités à travailler avec les mentors et les lauréats. Par ailleurs, les relations avec la communauté de la Fondation, les milieux non universitaires et le grand public sont un aspect essentiel du programme.

### ***Prix de recherche Trudeau***

Chaque année, jusqu'à cinq intellectuels créatifs et accomplis sont nommés lauréats Trudeau en reconnaissance de leurs réalisations exceptionnelles, de leur démarche novatrice face aux enjeux de politiques publiques et de leur engagement public. Le soutien de la Fondation leur permet d'apporter une contribution remarquable à leurs domaines d'action grâce à la recherche ou la création. Les lauréats forment un réseau de personnes imaginatives qui conjuguent leurs différents points de vue pour aborder d'importants enjeux sociaux et publics.

### ***Programme d'interaction publique***

Le programme d'interaction publique (PIP) est la pierre angulaire de la Fondation. Les événements publics et l'indemnité de recherche et de déplacement créent des occasions uniques d'apprentissage et d'échange d'idées ou de propositions sur des questions précises. Ils donnent lieu au partage de connaissances avec des collègues d'autres disciplines ou de points de vue différents. Cette approche permet aux lauréats, des chercheurs de pointe, aux jeunes boursiers doctorants et aux mentors ancrés dans la pratique de réunir leur expertise pour favoriser un véritable transfert et échange de connaissances. Le PIP met en scène quatre types d'événements annuels, dont un

colloque annuel, des ateliers, conférences et autres publications. Les membres de la communauté de la Fondation peuvent aussi organiser des événements liés aux thèmes de la Fondation et collaborer avec d'autres institutions pour faire avancer la réflexion sur des questions d'importance pour les gens d'ici et d'ailleurs dans le monde.

### 3. RÉALISATIONS DE 2013-2014

#### *Résultats obtenus*

La Fondation a rempli tous les engagements inscrits dans son plan d'affaires de 2013-2014. Elle a notamment :

- ✓ **nommé neuf mentors 2014** – une somme de 315 000 dollars offerte durant vingt-quatre mois à neuf personnalités canadiennes de divers horizons qui ont été jumelées aux boursiers de 2012 afin de leur ouvrir les portes de leurs réseaux de politiques publiques. Le programme de mentorat compte dix-neuf mentors actifs. En 2013-2014, la Fondation a investi plus de 185 000 dollars dans son programme de mentorat.
- ✓ **sélectionné quatorze boursiers Trudeau 2014** – un engagement de 2,52 millions de dollars pour un maximum de quatre ans afin d'appuyer quatorze doctorants canadiens et étrangers voués à devenir des leaders nationaux et internationaux dans leurs domaines. La Fondation soutient actuellement 61 boursiers. En 2013-2014, la Fondation a investi plus de 1,6 million de dollars dans son programme de bourses doctorales.
- ✓ **nommé trois lauréats Trudeau 2014** – un investissement de 675 000 dollars sur trois ans pour trois intellectuels canadiens exceptionnels qui se sont démarqués grâce à leur recherche, leur créativité et leur engagement social. Les noms des lauréats 2014 seront annoncés à l'automne 2014. La Fondation appuie actuellement 11 lauréats. En 2013-2014, la Fondation a investi plus de 680 000 dollars dans son programme de prix de recherche.
- ✓ **organisé neuf grands événements d'interaction publique et en a soutenu douze** organisés par les membres de la communauté de la Fondation ou autres partenaires. En 2013-2014, la Fondation a investi plus de 1,4 million de dollars dans son programme d'interaction publique.

#### *Événements organisés par la Fondation :*

- Annonce des lauréats Trudeau 2013, Montréal, Qué., 16 octobre 2013 (110 participants). Partenaire : Université de Montréal
- Conférence Trudeau de Maria Campbell, lauréate en résidence 2012 (Université d'Ottawa), « Recoller les morceaux : à la recherche des racines de la violence envers les femmes autochtones », Charlottetown, Î.-P.-É., 8 octobre 2013 (75 participants). Partenaire : Université de l'Île-du-Prince-Édouard
- Colloque international, « L'emprisonnement : enjeux systémiques, psychologiques et juridiques », Lyon, France, 26 et 27 novembre 2013 (125 participants). Partenaire : Le Centre Jacques Cartier

- X<sup>e</sup> Colloque annuel de la Fondation Trudeau, « La démocratie au XXI<sup>e</sup> siècle », Montréal, Qué., du 21 au 23 novembre 2013 (300 participants). Partenaires : le Groupe financier BMO, Suncor Énergie, Air Canada, Caisse de dépôt et placement du Québec, Université Concordia, Université McGill, Université de Montréal et Université du Québec à Montréal
- Conférence Trudeau de Janine Marchessault, lauréate 2012 (Université York), « Miser sur l'art public : art, urbanisme et engagement civique au 21<sup>e</sup> siècle », Vancouver, C.-B., 21 janvier 2014 (120 participants). Partenaire : Emily Carr University of Art + Design
- Retraite mentors-boursiers Trudeau, Québec, Qué., du 4 au 6 février 2014 (70 participants)
- Conférence Trudeau de Jennifer Welsh, lauréate 2006 (Institut universitaire européen/Université d'Oxford), « L'individualisation de la guerre : protection, responsabilité et obligation de rendre compte », London, Ont., 25 mars 2014 (75 participants). Partenaire : Université Western
- Institut d'été Trudeau, « Vérité(s), peuples autochtones et politiques publiques » Osoyoos, C.-B., du 12 au 16 mai 2014 (120 participants)
- Conférence Trudeau de Catherine Dauvergne, lauréate 2012 (Université de la Colombie-Britannique), « Fin des sociétés coloniales et nouvelles politiques d'immigration », St. Catharines, Ont., 28 mai 2014 (120 participants). Partenaires : Université Brock, Fédération des sciences humaines

*Événements soutenus par la Fondation :*

- Exposition « *Land|Slide Possible Futures* » Markham, Ont., du 21 septembre au 14 octobre 2013, organisée par la lauréate Trudeau Janine Marchessault (400 participants). Partenaires : Université York, Conseil des arts du Canada, Fonds pour les manifestations culturelles de l'Ontario, Scotiabank et autres
- Atelier de travail des boursiers Trudeau, « L'affect et l'écriture des femmes au Québec et au Canada aujourd'hui », Montréal, Qué., du 15 au 17 novembre 2013 (36 participants). Partenaires : Université de Montréal, Canadian Literature Centre of the University of Alberta
- Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Être social : le potentiel des médias sociaux pour la transformation de la société », Montréal, Qué., 19 novembre 2013 (plus de 50 participants). Partenaire : Université du Québec à Montréal
- Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Déficit démocratique? Égalité et représentation politique au Canada », Montréal, Qué., 20 novembre 2013 (80 participants). Partenaires : Université McGill, Institut de droit parlementaire et politique, Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique, À voix égales, CRSH (subventions connexion)

- Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Femmes affirmant leurs droits : action locale, solidarité internationale », Montréal, Qué., 19 novembre 2013 (20 participants). Partenaire : Université Concordia
  - Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Les Canadiens et leur environnement naturel : des expériences et des valeurs aux actions et aux résultats », Montréal, Qué., 19 novembre 2013 (50 participants). Partenaire : Université du Québec à Montréal
  - Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Universitaires et activisme : un atelier sur la protestation et le changement politique », Montréal, Qué., 20 novembre 2013 (20 participants). Partenaire : Bibliothèque et Archives nationales du Québec
  - Lancement collectif d'ouvrages écrits par des membres de la communauté de la Fondation, Montréal, Qué., 20 novembre 2013 (100 participants). Partenaires : Bibliothèque et Archives nationales du Québec, COOP UQAM, Université du Québec à Trois-Rivières et sept maisons d'édition
  - Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Rôle du Canada dans la promotion de la santé, du développement et des droits de la personne dans le monde », Québec, Qué., 4 février 2014 (20 participants)
  - Causerie *Voir grand* de Joseph Heath, lauréat Trudeau 2012 (Université de Toronto), « En politique, la raison doit l'emporter sur la passion », Ottawa, Ont., 11 février 2014 (120 participants). Partenaire : Fédération des sciences humaines
  - Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Groupe de travail sur le rôle du Canada en développement international », Osoyoos, C.-B., 12 mai 2014 (25 participants)
  - Atelier de travail des boursiers Trudeau, « Réparation sociale de la violence : perspectives du Canada et de l'étranger », Osoyoos, C.-B., 12 mai 2014 (25 participants)
- ✓ souligné le dixième anniversaire des programmes de la Fondation en organisant une semaine **d'ateliers, de colloques, de classes de maîtres et de conférences** pour mettre en valeur la richesse de son réseau
  - ✓ **déposé (avec la réponse connexe de la Fondation) auprès du ministre de l'Industrie la deuxième évaluation quinquennale indépendante** de ses quatre programmes
  - ✓ **appuyé les efforts de diffusion des connaissances**, notamment en publiant le cinquième volume des *Cahiers de la Fondation Trudeau*
  - ✓ mis en œuvre un nouveau processus de sélection et de nomination dans le cadre du concours pour les prix de recherche Trudeau afin d'**accroître l'engagement intellectuel des lauréats** envers la Fondation et le public
  - ✓ poursuivi sa collaboration avec la Société de la Fondation Trudeau pour **appuyer le réseau d'anciens mentors, boursiers et lauréats**
  - ✓ entretenu un dialogue avec des universités canadiennes pour mener le projet pilote sur les **bourses doctorales en cocommandite**
  - ✓ **déménagé ses bureaux** dans les locaux d'un immeuble de classe B

- ✓ mis en œuvre le **plan de transition pour appuyer ses activités** à long terme
- ✓ **obtenu un certificat de prorogation** en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*
- ✓ **créé un poste de directeur des communications** afin d'accroître le profil et la visibilité de la Fondation et mettre de l'avant le travail de ses récipiendaires
- ✓ **embauché un nouveau président et chef de la direction**, l'ancien sous-ministre des Affaires étrangères Morris Rosenberg, pour diriger la Fondation

### ***Contribution à la solution des questions essentielles***

Depuis sa création, la Fondation a distribué plus de 44 millions de dollars dans le cadre de ses programmes. Les sommes versées directement aux individus atteignent 30 millions de dollars. La Fondation a accordé 171 bourses doctorales – attirant ainsi les plus brillants étudiants du Canada et du monde –, elle a convaincu 97 éminentes personnalités canadiennes à agir comme mentors auprès des boursiers – mettant ainsi en pratique une démarche équilibrée et éclairée qui reconnaît les priorités réelles des politiques publiques d'aujourd'hui – et elle a reconnu le travail de recherche ou de création de 53 lauréats – bénéficiant ainsi de l'apport des meilleurs chercheurs, penseurs et créateurs du monde. Chaque année, les concours de la Fondation suscitent un vif intérêt de la part du monde des affaires, des milieux universitaires et des groupes ou organismes qui s'intéressent aux politiques publiques. L'excellence des candidatures démontre également que les programmes de la Fondation se sont rapidement imposés parmi les plus convoités au pays. Cela indique clairement la pertinence de la démarche de la Fondation.

La Fondation a aussi consacré une part considérable de ses ressources financières – 14 millions de dollars – à stimuler les débats publics et l'engagement citoyen. Le programme d'interaction publique (PIP) continue d'offrir des occasions de diffusion d'idées et met de l'avant le travail des récipiendaires pour assurer un retour sur les investissements de la Fondation. Au fil du temps, le colloque annuel de la Fondation Trudeau est devenu un événement incontournable pour les milieux intellectuels d'un océan à l'autre et attire de plus en plus de participants au-delà du grand réseau de la Fondation. La Fondation espère par ailleurs rendre ses événements encore plus accessibles auprès du public, recrutant ses participants du monde des affaires, des politiques publiques, des ONG et du milieu universitaire.

Les boursiers, lauréats et mentors sont sélectionnés au terme d'un rigoureux processus d'examen externe et indépendant. Le site Web de la Fondation ([www.fondationtrudeau.ca](http://www.fondationtrudeau.ca)) décrit les processus de candidature et de sélection. La Fondation s'appuie sur un vaste réseau pour composer ses comités d'examen des dossiers. Chacun de ces comités compte une vingtaine de personnes hautement qualifiées issues de différents milieux – fonction publique, recherche, communications, arts et médias – qui consacrent temps et énergie pour sélectionner et interviewer les gens remarquables qui bénéficient du soutien de la Fondation.

La situation financière de la Fondation demeure saine malgré les taux de rendement modestes des dernières années. Le fonds de dotation original de 125 millions de dollars a atteint une valeur de



près de 150 millions de dollars (au 31 mai 2014) et les portefeuilles d'investissement sont sains. Jusqu'à maintenant, la Fondation a fait des efforts considérables pour accroître les partenariats avec des entreprises afin d'appuyer ses initiatives actuelles et à venir.

#### 4. L'ANNÉE À VENIR : PRENDRE UN NOUVEL ÉLAN

*Le défi à venir sera d'assurer la qualité des programmes tout en renforçant la synergie entre eux, en élargissant leur portée et en augmentant la visibilité de leur contribution partout au Canada.*

— Le Cercle Sussex inc.<sup>1</sup>

Les données montrent que les trois programmes subventionnaires de la Fondation portent fruits. Depuis 2003, la Fondation a su attirer les meilleurs doctorants en sciences humaines et sociales du Canada et de l'étranger, elle a choisi de remarquables intellectuels qui se démarquent par leurs recherches, leur créativité et leur engagement social et elle a nommé des mentors dont la renommée repose sur leurs réalisations exceptionnelles dans leur domaine.

Notre plan de travail repose sur deux objectifs nécessaires pour que la Fondation prenne un nouvel élan : (1) d'une part, la Fondation appuie les meilleurs penseurs dans le but de favoriser de riches débats publics sur des enjeux touchant à ses quatre thèmes principaux, (2) d'autre part, les activités de communication de la Fondation doivent permettre de mieux rejoindre le public. Dans son rapport de 2013, le Cercle Sussex affirme en effet que « la Fondation [...] n'a pas encore un profil retentissant dans les débats publics ou dans la définition des enjeux d'importance pour les Canadiens et les Canadiennes ».<sup>2</sup>

Il était à prévoir qu'il fallait du temps avant de pouvoir constater l'effet des récipiendaires de la Fondation sur la vie intellectuelle du pays. En fait, deux des objectifs du Plan stratégique de 2010-2015, conçus pour accroître l'influence de la Fondation, conservent leur pertinence : (1) maintenir des liens productifs entre les membres de la communauté de la Fondation et (2) servir d'incubateur et de disséminateur pour des idées novatrices.

À propos du premier objectif, bien qu'il soit difficile de construire des réseaux sociaux de manière mécanique, on peut toutefois encourager de tels réseaux à se développer de façon organique en facilitant et en créant des possibilités d'efforts communs et de soutien mutuel. La Société de la Fondation Trudeau, regroupant les anciens boursiers, lauréats et mentors, sera vraisemblablement le point de départ de notre réseau. À l'avenir, à mesure que la communauté prendra de l'ampleur, les efforts programmatiques visant à faciliter et à appuyer le réseau acquerront de plus en plus d'importance dans les activités de la Fondation et c'est au moyen des rouages du réseau que la Fondation pourra mieux se faire connaître tout en se définissant comme une organisation influente dans la vie publique canadienne.

---

<sup>1</sup> James Mitchell, Rick Smith et Andrée Delagrave. *Évaluation de la Fondation Pierre Elliott Trudeau*. 28 juin 2013. Cercle Sussex Inc., Ottawa, p. 42.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 7.

À propos du deuxième objectif, la tenue, en 2009, du premier cycle annuel des conférences Trudeau et leur publication furent une étape marquante dans l'évolution de la Fondation comme source d'idées et dans l'application de recherches innovatrices en politiques publiques. Le colloque annuel de la Fondation Trudeau doit également s'inscrire dans cette perspective. Il s'agit des premières démarches visant à conférer à la Fondation un statut de pôle de conversations audacieuses, innovatrices et influentes pour les chefs de file dans les domaines social, politique et culturel. À mesure que le réseau prendra de l'ampleur et que la Fondation sera active dans de nouveaux domaines, les possibilités d'affirmer sa vocation comme incubateur et disséminateur d'idées se multiplieront.

Il y a pratiquement unanimité à l'effet que la Fondation peut et doit accroître son rayonnement en centrant davantage ses activités sur les principaux défis auxquels fait face la société canadienne. C'est ce que la Fondation s'efforcera d'accomplir dans les prochaines années et c'est dans cette optique que l'on définit ici quelques principes pour orienter les activités de 2014-2015.

### *Ajustements aux programmes*

Dès 2014, le programme des prix de recherche Trudeau entend **accroître l'engagement des lauréats dans l'élaboration du programme d'activités de la Fondation**, par exemple lors d'échanges avec les membres de la communauté, notamment à l'occasion des événements de la Fondation, mais surtout grâce à un projet participatif avec la Fondation et à une période de résidence qui font tous deux désormais partie des exigences du dossier de candidature pour le prix de recherche Trudeau. Grâce à ces mesures, les activités de la Fondation bénéficieront davantage du leadership intellectuel des lauréats.

Récemment, le conseil d'administration a déterminé quatre façons de produire un impact plus important à court terme, en **remaniant les ressources existantes du programme d'interaction publique** sans toutefois en accroître les coûts : réorganiser le cycle des conférences Trudeau pour en accroître la portée et remplacer les *Cahiers de la Fondation Trudeau* par une utilisation variée des médias afin de diffuser les idées des lauréats (vidéos, lettres d'opinion, etc.); fusionner la retraite mentors-boursiers à l'institut d'été; mettre l'accent sur la programmation annuelle d'événements de la Fondation et l'appuyer à l'aide d'un plan stratégique de communication; mettre en œuvre les Projets de réseaux Trudeau – des projets mettant à l'épreuve les idées novatrices et l'expertise des boursiers, lauréats et mentors sur des questions d'importance pour le public – afin de mettre à profit les connaissances des membres de la communauté de la Fondation à un processus de recherche sur une question, menant éventuellement à une série de recommandations à l'attention des décideurs aux niveaux municipal, provincial et national.

### *Une santé financière durable*

Dans le contexte actuel où les taux d'intérêt sont au plus bas, la Fondation doit redoubler d'efforts pour protéger le fonds tout en employant les revenus au bon déroulement de ses quatre programmes principaux. À cet effet, la direction fait un usage prudent et judicieux des ressources de la Fondation et **gère les programmes, tout comme les charges administratives, de façon rigoureuse** de sorte à atténuer les effets des faibles revenus générés par les portefeuilles d'investissement.

Au printemps 2013, le conseil d'administration a adopté un **plan de transition pour assurer la durabilité perpétuelle de la Fondation**. Le plan de transition à long terme établit le niveau de dépense à 6,5 millions de dollars et fait valoir deux avenues pour une amélioration à long terme : une campagne de financement et une réflexion en vue d'obtenir un mandat d'investissement ouvert perpétuel. La mise en œuvre de ces stratégies, décrites à la section 7, « Enjeux liés aux finances », s'est amorcée en 2013-2014.

Conformément au plan de transition susmentionné, la Fondation s'engage à **mettre en place une culture propice aux campagnes de financement** parmi tous ses membres et partenaires. Inspirée par les leaders du milieu des organismes de bienfaisance, la Fondation mettra à l'essai, cette année, un appel concerté pour solliciter les dons auprès de ses bénéficiaires et amis. Cette activité de financement, de pair avec les partenariats établis dans le secteur privé pour appuyer les événements d'interaction publique au cours des dix dernières années, ouvrira la voie à une campagne de financement plus structurée.

#### *Une structure administrative en soutien*

Depuis 2003, la Fondation administre manuellement presque toutes les étapes de ses programmes de financement. Bien qu'il y ait déjà eu quelques efforts pour effectuer une transition numérique, il est maintenant temps d'**adopter une solution électronique intégrée** qui permette d'envoyer des appels de candidatures virtuels, de recevoir les candidatures et les lettres de références, d'évaluer les dossiers à l'interne comme à l'externe grâce à des grilles d'évaluation, d'annoncer les résultats aux candidats et d'effectuer les versements. Cette infrastructure aidera la Fondation à répondre aux besoins de ses parties prenantes, à simplifier les processus et à réaliser des économies (de temps, sinon d'argent) qui pourront être réaffectées aux programmes et activités. Afin de prendre une décision éclairée et de tirer profit de l'expérience d'autres organismes de bienfaisance, la Fondation a retenu les services d'experts-conseils, au début de 2014, pour explorer les divers choix qui s'offrent en ce sens. Une stratégie de mise en œuvre et de formation est actuellement en cours d'élaboration afin que la solution retenue soit utilisée au cours de l'année 2014-2015.

#### *Un solide leadership*

La Fondation a consacré temps et énergie au cours des derniers mois pour mener une recherche de cadres d'envergure nationale afin de trouver son prochain leader. **L'embauche du nouveau président et chef de la direction, Morris Rosenberg**, apportera un regard neuf et un nouvel élan à la Fondation, et ce, en centrant les efforts sur des projets exceptionnels et en axant les ressources et l'infrastructure sur les objectifs stratégiques de sorte à générer un impact visible dans le contexte canadien. Le conseil d'administration est d'avis que M. Rosenberg inspire un très grand respect, que ses réalisations sont remarquables et qu'il est en mesure de guider la Fondation vers une nouvelle ère de développement. M. Rosenberg entrera en fonction en septembre 2014, en remplacement de Pierre-Gerlier Forest qui a occupé ce poste de novembre 2006 à septembre 2013, et de Tim Brodhead qui agit à titre de directeur par intérim depuis lors.

## *Une gouvernance renouvelée*

La Fondation a eu la chance de bénéficier du soutien de personnes exceptionnelles depuis ses débuts. En effet, plusieurs membres et administrateurs fondateurs sont toujours en fonction alors que certains d'entre eux ont exprimé le désir de se retirer, ouvrant ainsi la voie à de nouvelles idées. Le comité des nominations de la Fondation élabore actuellement un **plan de relève pour le conseil d'administration et pour les membres de la Fondation**, permettant de refléter l'aspect intergénérationnel et interdisciplinaire du mandat de gouvernance, notamment en y représentant les milieux universitaires, la fonction publique, le monde des affaires, le milieu des arts et les ONG et en reflétant mieux la diversité régionale et culturelle du Canada.

### *Résultats attendus*

- Mentorat Trudeau

Le programme de mentorat Trudeau permet de jumeler des doctorants à la deuxième année de leur bourse Trudeau à des personnalités reconnues pour leur contribution marquante à la vie publique canadienne. La relation mentor-boursier peut prendre plusieurs formes, mais comprend une combinaison de communications, d'entretiens lors des événements de la Fondation, de rencontres sur les lieux de travail des mentors, de visites sur le terrain et de réunions avec d'autres décideurs. La participation des mentors aux événements de la Fondation permet aux boursiers de bénéficier de l'expérience de l'ensemble des mentors même s'ils n'y sont pas jumelés. Grâce à leurs conseils, leurs réseaux et leur expérience, les mentors de 2013 ont trouvé des façons créatives d'aider les boursiers. Leur apport aux événements de la Fondation a permis d'approfondir les débats qui y ont lieu. Les mentors de 2014 ont rencontré leurs boursiers pour la première fois en février 2014 et la communauté de la Fondation commence déjà à sentir l'effet positif de leur présence.

Dans le cadre de l'appel de candidatures de 2014, la Fondation a pris en considération 141 candidatures, dont 95 reçues cette année. Un comité d'examen des dossiers externe et indépendant – formé de deux mentors et quatre boursiers Trudeau provenant de divers milieux (fonction publique, journalisme, universitaire et communications) ainsi que de deux membres de la direction – a procédé à l'évaluation et à la sélection des candidats avant de présenter la liste finale au conseil d'administration. Le *tableau 1* présente la liste des mentors Trudeau actuels et illustre à quel point le groupe constitue un bassin unique de talent, d'expérience, de contacts et de ressources intellectuelles. Les noms des mentors de 2014 y apparaissent en caractères gras.

*En 2014-2015, la Fondation entend nommer neuf mentors Trudeau qui seront jumelés aux boursiers de 2013.*

**Tableau 1**  
**Mentors Trudeau actifs en 2013-2014**

<i>Mentor</i>	<i>Année</i>	<i>Expérience</i>
Françoise Bertrand	2013	Présidente-directrice générale, Fédération des chambres de commerce du Québec
<b>Denise Bombardier</b>	<b>2014</b>	<b>Journaliste, écrivaine, critique de l'actualité</b>
Susan Cartwright	2013	Ancienne conseillère supérieure, Bureau du Conseil privé; ancienne sous-ministre adjointe; commissaire, Commission de la fonction publique du Canada
<b>Louise Charron</b>	<b>2014</b>	<b>Ancienne juge à la Cour suprême du Canada</b>
Leonard Edwards	2013	Ancien sous-ministre et ambassadeur, Canada
Michael Fortier	2013	Ancien ministre, Canada; ancien sénateur; vice-président, RBC Marchés des capitaux
Evaleen Jaeger Roy	2013	Ancienne vice-présidente directrice, Electronic Arts; directrice, Jaeger Roy Advisory inc.
<b>Pierre Marc Johnson</b>	<b>2014</b>	<b>Ancien premier ministre du Québec, médecin et juriste</b>
<b>Avrim Lazar</b>	<b>2014</b>	<b>Ancien directeur général de l'Association des produits forestiers du Canada; ancien sous-ministre adjoint, Canada</b>
<b>Clarence Louie</b>	<b>2014</b>	<b>Chef du Conseil de bande Nk'Mip à Osoyoos, C.-B.; directeur général, Osoyoos Indian Band Development Corporation</b>
Wade MacLauchlan	2013	Président émérite, Université de l'Île-du-Prince-Édouard
Sandy Martin	2013	Vice-président (affaires commerciales), Suncor Énergie
Jessica McDonald	2013	Ancienne sous-ministre du premier ministre, Colombie-Britannique
<b>Marie-Lucie Morin</b>	<b>2014</b>	<b>Ancienne administratrice pour le Canada, l'Irlande et les Caraïbes, Banque mondiale</b>
Madeleine Redfern	2013	Ancienne mairesse, Iqaluit; directrice exécutive, Commission de la vérité Qikiqtani
<b>David Schindler</b>	<b>2014</b>	<b>Professeur d'écologie Killam Memorial, Université de l'Alberta; président fondateur, Experimental Lakes Area</b>
<b>Mary Simon</b>	<b>2014</b>	<b>Ancienne présidente, Inuit Tapiriit Kanatami</b>
Rosemary Thompson	2013	Directrice des communications et affaires publiques, Centre national des Arts; ancienne journaliste et correspondante, CTV et CBC
<b>Glenda Yeates</b>	<b>2014</b>	<b>Ancienne sous-ministre, Canada et Saskatchewan</b>

- Bourses doctorales Trudeau

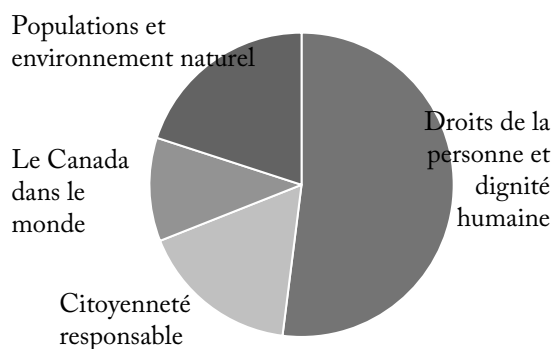
La Fondation soutient actuellement 61 boursiers doctoraux (au 30 juin 2014), qui proviennent d'une grande variété de disciplines et représentent toutes les régions du pays. Les boursiers sont choisis pour leur capacité à faire la lumière sur des enjeux sociaux d'importance liés aux quatre domaines prioritaires de la Fondation. Le concours de bourses de 2014 a suscité 263 candidatures provenant d'universités canadiennes et étrangères. Les dossiers ont été examinés par un comité d'examen externe et indépendant formé de huit membres, qui ont également mené les entrevues de sélection avant de présenter au conseil d'administration la liste des quatorze candidats retenus.

Depuis la parution de la Stratégie sur les sciences et la technologie en 2007, la Fondation a réitéré son appui à cette importante initiative et a tenu à démontrer au ministère de l'Industrie sa contribution à la mise en œuvre du projet. Le programme des bourses doctorales Trudeau est incontournable en ce sens. Les graphiques ci-après démontrent la pertinence des projets de recherche effectués par les doctorants qui reçoivent l'appui de la Fondation. Ils montrent la répartition des boursiers Trudeau, de 2003 à 2014, en fonction des thèmes de la Fondation et des priorités énoncées dans la Stratégie sur les sciences et la technologie.

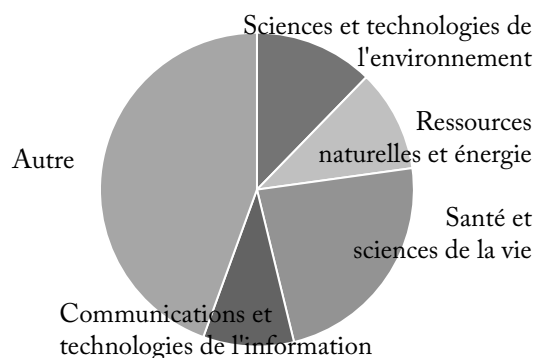
La *figure 1* montre la répartition du travail des 171 boursiers Trudeau en fonction des quatre thèmes de la Fondation. Comme ils abordent des problèmes sociaux complexes, la plupart d'entre eux touchent à plus d'un thème. Les droits de la personne et la dignité humaine est le sujet le plus étudié (52 %), puis suivent, dans l'ordre, les populations et l'environnement naturel (20 %), la citoyenneté responsable (17 %) et le Canada dans le monde (11 %).

La *figure 2* indique que plus de la moitié des boursiers Trudeau (56 %) se sont intéressés à l'un des quatre axes prioritaires énoncés dans la Stratégie sur les sciences et la technologie de 2007. En tout, 23 % des projets ont porté sur les sciences et technologies de la santé ou les sciences de la vie, 12 % sur les sciences et technologies de l'environnement, 11 % sur les ressources naturelles et l'énergie et 9 % sur les technologies de l'information et des communications.

**Figure 1**  
**Thèmes de la Fondation et boursiers**  
**2003-2014**

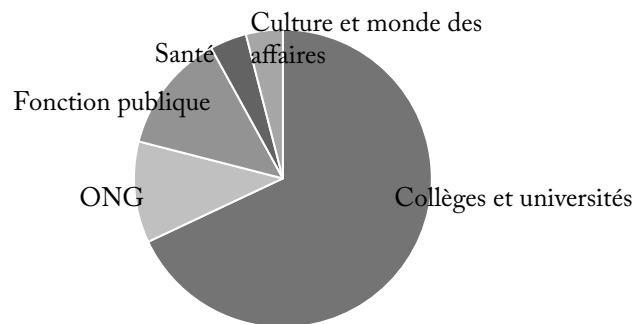


**Figure 2**  
**Thèmes de la Stratégie S & T et boursiers**  
**2003-2014**



Au moins dix boursiers Trudeau devraient terminer leur doctorat en 2014-2015, ce qui portera à cent le nombre de doctorats obtenus depuis la création du programme. En raison de l'importance du soutien qui leur est offert, les boursiers Trudeau obtiennent leur diplôme plus rapidement en moyenne que d'autres étudiants au doctorat (en 5,21 années contre 6,67 années pour les autres<sup>3</sup>). Comme attendu, la plupart des anciens boursiers Trudeau demeurent au Canada après avoir obtenu leur doctorat, choisissant principalement une carrière dans l'éducation supérieure (68 %), suivi par la fonction publique (13 %), les ONG (11 %), le milieu de la santé (4 %) et le monde des affaires et de la culture (4 %) (voir *figure 3*).

**Figure 3**  
**Choix de carrière des boursiers Trudeau**



Le programme de bourses doctorales est sans doute le plus éclatant de tous les succès de la Fondation. Il attire toujours les meilleurs candidats en sciences humaines et sociales, tant au Canada qu'à l'étranger. De plus, il s'est rapidement imposé comme le programme de bourses doctorales le plus prestigieux au pays pour les étudiants qui s'intéressent aux « grandes » questions sociales et de politiques publiques.

*La Fondation entend choisir quatorze nouveaux boursiers Trudeau en 2015.*

- Prix de recherche Trudeau

Un des objectifs du programme des prix de recherche Trudeau est d'encourager l'engagement public et la recherche d'excellence en sciences humaines et sociales en soutenant les intellectuels d'avant-garde, au sein des institutions canadiennes, dont les idées ont inspiré et mené à de nouvelles solutions pour les grandes questions de la société. Le programme vise également à éclairer les débats sur des enjeux cruciaux pour l'avenir du Canada, en offrant aux membres de la communauté de la Fondation – y compris les boursiers et les mentors Trudeau – et au grand public un meilleur accès aux chercheurs les plus remarquables et innovateurs du pays. Grâce aux ajustements mis en place en 2014, la Fondation vise à accroître le travail des lauréats avec la communauté de la Fondation et leur engagement public au cours de leur mandat.

<sup>3</sup> King, D. 2008. Les diplômés du doctorat au Canada : résultats de l'Enquête auprès des titulaires d'un doctorat, 2004-2005. Culture, tourisme et Centre de la statistique de l'éducation : documents de recherche. Catalogue Statistique Canada no. 81-595-M, No. 065. Consulté sur <http://www.statcan.gc.ca/bsolc/olc-cel/olc-cel?catno=81-595-MIE2008065>

Depuis sa création, la Fondation a nommé 53 lauréats Trudeau issus de huit provinces canadiennes et de deux pays étrangers. Elle a reçu des centaines de candidatures provenant de dizaines d'institutions. À ce jour, 23 universités canadiennes ont accueilli un lauréat Trudeau. Les lauréats sont issus d'une variété de disciplines : science politique, relations internationales, politiques publiques, droit, histoire, littérature, développement durable, sociologie, philosophie, fonction publique, affaires internationales, études cinématographiques et médias. Cela dit, la grande majorité des lauréats Trudeau privilégie le travail multidisciplinaire, comme l'illustre le *tableau 2* qui présente les sujets des conférences Trudeau données par les lauréats depuis 2009. Les conférences en caractères gras ont eu lieu en 2013-2014.

Lors de sa réunion d'avril 2013, le conseil d'administration a approuvé une série de changements au processus de sélection et au déroulement du programme des prix de recherche Trudeau. En vertu de ces changements, les candidatures au prix pour 2014 ont non seulement été évaluées en fonction de la réputation des aspirants, de leur engagement social et des qualités novatrices de leur travail, mais aussi en fonction de leur proposition de projet, lequel invite la participation de la communauté de la Fondation. De plus, les candidats au prix devaient accepter au préalable d'effectuer un séjour en résidence équivalant à un jour par semaine pendant un semestre, et ce, pour contribuer au leadership intellectuel de la Fondation.

Le processus de sélection pour les lauréats de 2014 s'est fait en quatre étapes au cours desquelles la Fondation, avec l'aide d'un comité d'examen externe et indépendant formé de cinq membres, a étudié 40 candidatures avant de proposer trois lauréats réguliers qui répondaient aux nouveaux critères de la Fondation. Ce groupe de lauréats apporte de nouveaux domaines d'expertise au bassin intellectuel de la Fondation. Les lauréats de 2014 – dont les noms seront annoncés le 18 septembre 2014 – sont : Myriam Denov, spécialiste en droit international des réfugiés, Université McGill; Evan Fraser, spécialiste des questions de sécurité alimentaire, Université de Guelph; et Jason Edward Lewis, spécialiste des médias numériques et pionnier de projets de développement communautaire auprès de jeunes Autochtones, Université Concordia.

*La nouvelle politique d'engagement et de résidence est en vigueur pour le groupe de 2014 et les groupes subséquents. La Fondation en assurera le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre.*

*La Fondation entend nommer trois nouveaux lauréats en 2015 et examinera la possibilité d'inclure un lauréat en résidence.*

- Événements d'interaction publique

Le programme d'interaction publique de la Fondation comprend une série d'événements dynamiques où se réunissent les membres de la communauté de la Fondation entre eux ou avec d'autres spécialistes et le grand public de partout au pays ou de l'étranger. En 2013-2014, la Fondation a organisé un événement à l'étranger : un colloque de deux jours sur l'emprisonnement qui a eu lieu en novembre 2013 à Lyon, France, dans le cadre de l'entente annuelle avec le Centre Jacques Cartier.



*Tableau 2*  
*Sujets abordés par les lauréats dans le cadre du cycle des conférences Trudeau*

<i>Lauréat</i>	<i>Université d'accueil</i>	<i>Année</i>	<i>Sujet</i>
Isabella Bakker	Brock University	2011	Pour en finir avec la tactique du silence : vers une autonomie économique des femmes à l'échelle mondiale
Clare Bradford	Simon Fraser University	2010	Ce que nous enseigne la littérature pour enfants
Janine Brodie	University of Waterloo	2012	Littérature sociale et justice sociale
<b>Maria Campbell</b>	<b>University of Prince Edward Island</b>	<b>2013</b>	<b>Recoller les morceaux : à la recherche des racines de la violence envers les femmes autochtones</b>
Sujit Choudhry	University of Alberta	2012	La mondialisation de la constitution canadienne
William D. Coleman	University of Northern British Columbia	2008	La mondialisation et la Colombie-Britannique : une histoire de longue date?
François Crépeau	University of Winnipeg	2009	La gestion des migrations comme test de nos démocraties
<b>Catherine Dauvergne</b>	<b>Brock University</b>	<b>2014</b>	<b>Fin des sociétés coloniales et nouvelles politiques d'immigration</b>
Beverly Diamond	Université du Nouveau-Brunswick	2011	Re-considérer : revitalisation, retour et réconciliation dans la culture expressive autochtone contemporaine
Alain-G. Gagnon	St. Francis Xavier University	2012	Régionalisme, nationalisme et fédéralisme : regard prismatique sur l'habilitation
Simon Harel	University of Regina	2011	De la migration à l'itinérance : le récit du soi et la mobilité contemporaine
Eric Helleiner	Lethbridge University	2008	La politique de la finance mondiale : est-ce l'argent qui fait tourner le monde?
<b>Macartan Humphreys</b>	<b>University of Toronto</b>	<b>2013</b>	<b>Quand les résultats sont inattendus : recherche expérimentale, développement international et politiques des organismes au Congo</b>
Jocelyn Létourneau	Université McGill	2012	Histoire et espoir social
Steven Loft	University of Victoria	2012	Sens et mémoire : réflexions sur l'art autochtone contemporain au Canada
Kathleen Mahoney	Université Concordia	2010	Qu'est-ce que la justice?
<b>Janine Marchessault</b>	<b>Emily Carr University of Art + Design</b>	<b>2014</b>	<b>Miser sur l'art public : art, urbanisme et engagement civique au 21<sup>e</sup> siècle</b>

<i>Lauréat</i>	<i>Université d'accueil</i>	<i>Année</i>	<i>Sujet</i>
John McGarry	Dalhousie University	2013	Un universitaire et la résolution de conflits : l'Irlande du Nord et autres défis
Haideh Moghissi	UQAM	2013	Retour du sacré et politique des différences culturelles
Shana Poplack	Université de Moncton	2009	Quelle langue parlons-nous?
William E. Rees	Memorial University of Newfoundland	2009	L'humanité est-elle par nature non durable?
John B. Robinson	Ryerson University	2010	Par-delà les méthodes conventionnelles : le non-conformisme au service de la viabilité
Ronald Rudin	University of Manitoba	2013	Pour le savoir ouvert
Rosemary Sullivan	Université de Sherbrooke	2010	Confessions d'une biographe : la réalité dépasse-t-elle la fiction?
Joseph Yvon Thériault	Carleton University	2009	Le Canada est-il vraiment une société cosmopolite?
Guy Vanderhaeghe	Université du Nouveau-Brunswick	2010	Saisir le passé : l'Histoire et le roman historique
Jeremy Webber	Université Laval	2011	Un nationalisme ni chauvin ni fermé
Daniel Weinstock	University of Victoria	2013	Mais alors, êtes-vous encore philosophe?
Jennifer Welsh	Western University	2014	L'individualisation de la guerre : protection, responsabilité et obligation de rendre compte

L'événement phare organisé par la Fondation est le colloque annuel de la Fondation Trudeau. En 2014, la onzième édition aura lieu à Toronto, en Ontario. Il s'agira d'une occasion idéale pour tenir une conversation pancanadienne sur le thème de l'innovation face aux changements climatiques.

Cette année, la Fondation a choisi de fusionner la retraite mentors-boursiers et l'institut d'été. En mai 2014, les mentors et boursiers de la Fondation se réuniront au Nouveau-Brunswick ou en Saskatchewan pour leur retraite annuelle, juste avant la tenue de l'institut d'été 2014. Les nouveaux mentors y auront l'occasion de passer du temps avec leurs boursiers ainsi qu'avec les mentors et boursiers des groupes antérieurs. Dans la foulée de cette rencontre aura lieu l'institut d'été annuel, auquel assisteront des boursiers, des mentors, des lauréats ainsi que des spécialistes invités pour échanger sur le thème choisi.

En 2014-2015, la Fondation entend modifier le cycle de conférences Trudeau. Elle continuera d'inviter les lauréats à présenter leurs idées dans des universités pour que les communautés universitaires et locales puissent prendre connaissance de leurs réflexions sur leur trajectoire et leurs contributions aux grandes questions sociales du Canada. La Fondation établira en plus des partenariats pour tenir des événements hors des milieux universitaires. Elle approfondira d'ailleurs

ses liens avec le cycle de causeries *Voir grand* organisé par la Fédération des sciences humaines, notamment en présentant une conférence Trudeau lors du congrès de 2015 qui aura lieu à l'Université d'Ottawa ainsi qu'une autre conférence à la Colline du Parlement.

La Fondation continuera d'appuyer les membres de la communauté de la Fondation dans l'organisation d'événements d'interaction publique. Les propositions en ce sens sont nombreuses et variées et les membres de la communauté de la Fondation obtiennent souvent l'appui d'autres partenaires.

Finalement, la Fondation est déterminée à entretenir les relations entre tous ses récipiendaires, actuels et anciens, et ce, afin de développer un réseau novateur d'échanges de connaissances et d'engagement public et de stimuler divers canaux de communication entre les doctorants canadiens et étrangers, d'éminents universitaires et les mentors. La Fondation a décuplé ses efforts à cet effet, notamment par son appui aux activités de la Société de la Fondation Trudeau. La Fondation explorera d'autres avenues, y compris les Projets de réseaux Trudeau mentionnés plus haut.

*En 2014–2015, la Fondation organisera de trois à cinq conférences Trudeau, trois événements annuels et un colloque dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier. Elle appuiera plusieurs ateliers de boursiers Trudeau ainsi que d'autres initiatives organisées par les membres de la communauté de la Fondation.*

### ***Cycle d'activités***

La structure organisationnelle de la Fondation est modeste et flexible, centrée sur l'exploitation de ses quatre programmes principaux et astreinte à un cycle d'activités soutenu et exigeant. Le *tableau 3* présente un échéancier simplifié des principaux jalons prévus dans le cycle de production de la Fondation pour le prochain exercice. La mise en place de solutions électroniques au cours de l'année à venir simplifiera les processus de sélection et l'administration des prix et des bourses.

## **5. RÉPERCUSSIONS BUDGÉTAIRES**

### ***Coûts des programmes***

#### **Cadre budgétaire général pour les frais liés aux programmes**

Aux fins budgétaires, les principaux programmes de la Fondation sont les suivants :

Le **mentorat** s'effectue sur une période de deux ans. Les honoraires versés s'élèvent à 20 000 dollars pour la durée du mandat. Une indemnité additionnelle de 15 000 dollars est disponible pour couvrir les dépenses autorisées de réseautage associées aux événements ou aux projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation.

**Tableau 3**  
**Cycle d'activités de la Fondation pour 2014-2015**

<i>Date</i>	<i>Activité</i>
Septembre 2014	Fin de la période intérimaire et arrivée du nouveau président et chef de la direction
Septembre 2014	Date limite pour candidatures : mentors 2015
Septembre 2014	Appel de candidatures : prix de recherche Trudeau 2015
Septembre 2014	Présentation du chapitre Info Source sur l'AIPRP* au Secrétariat du Conseil du Trésor
18 septembre 2014	Annonce publique : lauréats 2014
30 septembre 2014	Conférence Trudeau (Université du Québec à Trois-Rivières)
1 octobre 2014	Appel de candidatures : bourses 2015
6-7 octobre 2014	Colloque international avec les Entretiens Jacques Cartier
Octobre 2014	Processus de sélection : mentors 2015
Octobre 2014	Vérification externe annuelle
15 novembre 2014	Date limite pour candidatures : prix de recherche Trudeau 2015 (régulier)
20 novembre 2014	Réunion du conseil et assemblée annuelle des membres
20-22 novembre 2014	Colloque annuel de la Fondation Trudeau
Décembre 2014	Date limite pour candidatures : bourses 2015
Décembre 2014	Dépôt du rapport annuel 2013-2014 au ministre de l'Industrie
Janvier-février 2015	Processus de sélection : lauréats 2015
Hiver 2015	Conférence Trudeau à la Colline du Parlement
Février 2015	Annonce publique : mentors 2015
Février-mars 2015	Processus de sélection : boursiers 2015
25 avril 2015	Réunion du conseil d'administration
Mai 2015	Annonce publique : boursiers 2015
Mai 2015	Retraite mentors-boursiers Trudeau
Mai 2015	Institut d'été Trudeau
Mai 2015	Présentation des statistiques sur l'AIPRP* au Secrétariat du Conseil du Trésor
Mai 2015	Présentation du rapport annuel 2014-2015 sur l'AIPRP* au Parlement
Mai/juin 2015	Conférence Trudeau (Ottawa, Ont.)
Juin 2015	Présentation du Plan d'affaires 2015-2016 au ministre de l'Industrie
Juillet 2015	Appel de candidatures : mentors 2016
Août 2015	Clôture de l'exercice financier

\* La Fondation est assujettie à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* depuis le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Aux fins de présentation, les honoraires sont attribués au budget du programme de mentorat tandis que l'indemnité pour les déplacements et le réseautage fait partie du budget du programme d'interaction publique.

Les **bourses doctorales** ont une durée de trois ans avec possibilité de prolongement pour une quatrième année afin de terminer le doctorat ou d'entreprendre un projet de dissémination. La Fondation accorde une telle prolongation seulement dans les cas où tout indique que le doctorat sera terminé au cours de la quatrième année ou que le projet de dissémination présente une occasion exceptionnelle. La décision tient compte d'un rapport détaillé soumis par le directeur de recherche. Le traitement annuel est de 40 000 dollars pour couvrir les frais de scolarité et de subsistance. Une indemnité additionnelle de 20 000 dollars par année s'y ajoute pour faciliter les déplacements liés à la recherche et au réseautage, notamment pour participer aux événements et projets conjoints entrepris dans le cadre des programmes de la Fondation.

Le programme de bourses doctorales Trudeau permet le cumul de bourses à raison du montant correspondant au traitement annuel plus la somme de 10 000 dollars. Si, pour une année donnée, la somme des bourses externes obtenues par un boursier dépasse 10 000 dollars, le montant excédentaire à 10 000 dollars sera soustrait du traitement annuel. L'indemnité pour les déplacements et la recherche (20 000 dollars) n'est pas affectée par les fonds externes. Les sommes inutilisées par un groupe de boursiers sont réaffectées au financement de la prolongation de quatrième année pour ce groupe.

Dans le cas où la prolongation est autorisée pour terminer les études doctorales, le boursier reçoit le traitement annuel et l'indemnité de voyage et de recherche pour une durée d'au plus 12 mois, selon les disponibilités budgétaires, plus 2 000 dollars en indemnité pour les déplacements et la recherche. Dans le cas d'une prolongation de la bourse pour un projet de dissémination, la durée peut atteindre 12 mois et le boursier reçoit une indemnité de réseautage et de diffusion d'un maximum de 15 000 dollars. Tous ces traitements sont assujettis aux restrictions concernant le cumul de bourses ainsi qu'à la disponibilité des fonds.

Aux fins de présentation, le traitement annuel est attribué au budget du programme de bourses tandis que l'indemnité pour les déplacements et la recherche est tirée du budget du programme d'interaction publique.

Le **prix de recherche Trudeau** a une valeur de 225 000 dollars, qui peuvent être utilisés pendant quatre ans. Selon la mesure en vigueur depuis la nomination du groupe de 2010, chaque nouveau lauréat reçoit la somme de 50 000 dollars en prix. Parmi les fonds restant, 150 000 dollars (170 000 dollars en 2014) sont transférés à l'université d'attache pour utilisation par le lauréat au cours du mandat de trois ans associé au prix, avec la possibilité d'utiliser les fonds restants pour une quatrième année. Cette façon de faire facilite la reddition de compte pour un large éventail de dépenses admissibles – notamment la recherche et la création, la diffusion de connaissances et la formation – tout en permettant une utilisation efficace de l'ensemble de la valeur du prix. Les 25 000 dollars restants (5 000 dollars en 2014) sont réservés par la Fondation pour couvrir les déplacements et les frais de participation du lauréat aux événements de la Fondation.

Aux fins de présentation, depuis le budget de 2013, la valeur entière excédentaire du prix de recherche Trudeau – soit 220 000 dollars par lauréat (220 000 dollars en 2014) – est reflétée dans le poste budgétaire des prix de recherche Trudeau. Les 25 000 dollars restant (5 000 dollars en 2014) sont inscrits au budget propre aux événements dans le cadre du programme d'interaction publique.

Avec le **programme d'interaction publique** (PIP), la Fondation poursuit l'objectif de créer « un réseau novateur d'études et d'échanges ». Ainsi, l'indemnité de recherche, de réseautage et de déplacement dans le cadre de chacun des programmes de financement constitue la majeure partie du budget du PIP. Chaque année, les indemnités peuvent être utilisées par 60 à 75 boursiers (20 000 dollars par boursier) et de 18 à 20 mentors (15 000 dollars par mentor).

Le reste du budget du PIP est principalement affecté aux événements annuels ou ponctuels, au site Web de la Fondation et aux dépenses en communication liées aux activités d'interaction publique.

### **Cadre budgétaire pour les programmes en 2014-2015**

- Mentorat Trudeau

Le budget du programme de mentorat Trudeau reflète les coûts pour neuf nouveaux mentors qui commenceront leur mandat en janvier 2015. Deux groupes de mentors seront actifs au cours de l'exercice 2014-2015.<sup>4</sup>

- Bourses doctorales Trudeau

Les sommes versées en bourses constituent la dépense la plus importante de ce programme. Le budget de 2014 prévoit l'annonce de quatorze nouveaux boursiers, chacun pouvant recevoir jusqu'à 120 000 dollars sur une période de trois à quatre ans. Comme mentionné ci-dessus, les prolongations de quatrième année sont financées à même les économies réalisées par le cumul de bourses externes.<sup>5</sup>

- Prix de recherche Trudeau

Le budget du programme des prix de recherche Trudeau est le troisième en importance parmi les programmes de la Fondation, après les bourses doctorales et le programme d'interaction publique, et comprend les coûts du processus de sélection et la valeur totale des trois prix prévus pour 2015.<sup>6</sup>

---

<sup>4</sup> Les neuf mentors ayant commencé leur mandat en janvier 2014 seront comptabilisés dans les exercices de 2014 et de 2015, alors que les mentors de 2015 recevront leur financement en 2015 et 2016.

<sup>5</sup> Conformément aux normes comptables, les bourses sont comptabilisées comme un seul versement chaque année. Dans les faits, cinq groupes recevront du financement au cours de l'exercice de 2015. En plus des 14 boursiers de 2015, des boursiers du groupe de 2011 recevront, au début de l'exercice de 2015, du financement pour leur quatrième et dernière année, le groupe de 2012 recevra le troisième versement, le groupe de 2013 recevra le deuxième versement et le groupe de 2014 le premier versement.

<sup>6</sup> Suivant les normes comptables, les prix de recherche Trudeau sont comptabilisés en une somme globale chaque année. Dans les faits, quatre groupes de lauréats recevront du financement au cours de l'exercice de 2015, à

- Programme d'interaction publique

Le budget du programme d'interaction publique (PIP) prévoit l'indemnité de recherche, de réseautage et de déplacement utilisée par les lauréats, les mentors et les boursiers. Puisque, pour toute année, divers groupes de lauréats, boursiers et mentors participent simultanément aux programmes, on s'attend à ce que les dépenses soient constantes.

La progression et la popularité grandissante des activités organisées par le PIP attirent un nombre croissant de participants, tant de la communauté de la Fondation que du grand public aux principaux événements de la Fondation. Ces événements sont organisés tour à tour dans différentes villes du pays, reflétant ainsi la portée et la présence nationale de la Fondation.

La légère baisse du budget de 2014-2015 pour le PIP résulte d'une révision de la programmation des événements d'interaction publique. Certains événements internationaux ont été ajournés, la retraite mentors-boursiers et l'institut d'été ont été fusionnés – une partie du budget de la retraite (17 000 dollars) se voit ainsi réaffectée au budget de communications visant à accroître l'interaction publique.

### *Coûts d'exploitation*

#### **Cadre budgétaire pour les frais d'exploitation en 2014-2015**

L'entente de financement entre le gouvernement du Canada et la Fondation impose, pour les coûts d'exploitation, un plafond de dépense qui ne dépasse pas 1,50 % de la valeur totale du fonds de dotation. Le budget adopté pour 2014-2015 prévoit une dépense de 1,27 % (2013 vérifié : 1,28 %) de l'actif net en coûts d'exploitation, qui comprennent les frais de gestion de placements, toutes les dépenses administratives, les frais liés à la planification et à la prestation des programmes et les coûts découlant des obligations de la Fondation en vertu de la législation fédérale, y compris la *Loi sur l'accès à l'information* et la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

Le budget de 2014-2015 reflète la décision de créer un poste de directeur des communications à temps plein. En plus des tâches assumées auparavant par l'agent des communications (à temps partiel), le directeur des communications est responsable de développer une stratégie de communication publique et de visibilité pour la Fondation, notamment pour accroître la capacité d'entreprendre des activités de financement. Tenant compte de ce nouveau poste, et afin de préserver une infrastructure stable et raisonnable pour l'exercice 2014-2015, la Fondation maintient sa masse salariale à huit postes à temps plein. Le poste à temps partiel a été aboli en 2013-2014 et la Fondation continue de compter sur l'apport de contractuels pour des mandats spécifiques. Selon les directives de la Direction des organismes de bienfaisance de l'Agence du revenu du Canada et compte tenu de la nature des activités de la Fondation, les coûts de main-

---

diverses étapes de versements du prix : les lauréats de 2012 reçoivent du financement de 2012 à 2015, les lauréats de 2013, de 2013 à 2016, et les lauréats de 2014, de 2014 à 2017. Le groupe de lauréats de 2015 recevra du financement entre 2015 et 2018.

d'œuvre sont attribués aux programmes dans une proportion de 83 % et à l'administration dans une proportion de 17 %.

Par ailleurs, les frais de gestion de placements, calculés selon la valeur marchande des portefeuilles, sont dans la norme pour les portefeuilles de titres à revenus fixes. Il y a eu réduction, en 2014-2015, du budget prévu pour les honoraires de conseil en placements, conformément à la décision du conseil d'administration de consolider ses portefeuilles auprès d'un seul gestionnaire, abaissant ainsi les honoraires d'environ 90 000 dollars par année.

Voici un aperçu des frais généraux d'administration prévus au budget de 2014-2015 :

- Malgré l'ajout d'un nouveau poste et du budget connexe pour les communications, les coupures budgétaires effectuées par la gestion pour 2014-2015 donnent lieu à une réduction des frais généraux d'administration.
- Le recours à des ressources professionnelles externes se reflète dans les frais administratifs et les frais de mise en œuvre des programmes, tant dans la plus récente estimation de 2014 que dans le budget de 2014-2015.
- Malgré les recommandations formulées dans l'évaluation quinquennale à propos d'une campagne de financement, les dépenses stratégiques reliées à la collecte de fonds comprises dans le budget administratif de 2014-2015 ont été réduites à 10 000 dollars compte tenu des ressources disponibles.
- La Fondation est assujettie depuis avril 2007 à la *Loi sur l'accès à l'information* et à la *Loi sur la protection des renseignements personnels* (LAIPRP). La Fondation reconnaît ses obligations en vertu de la loi, ainsi, un certain nombre de mesures ont été mises en place pour se conformer aux directives liées à la législation et, suivant les directives à recevoir de Bibliothèque et Archives Canada, des sommes supplémentaires devront être investies conformément à la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada* qui s'applique simultanément à la LAIPRP. En termes d'administration des lois, les coûts peuvent varier considérablement d'une année à l'autre, compte tenu du volume de demandes à traiter. Conformément aux instructions reçues d'Industrie Canada, ces coûts doivent être absorbés par le budget d'exploitation et sont donc calculés dans la limite de 1,50 % mentionnée plus tôt. Le budget de 2014-2015 comprend 5 000 dollars pour l'administration des obligations de la Fondation à l'égard de la LAIPRP. Suite à des compressions budgétaires, aucune somme n'a été prévue pour l'administration de la *Loi sur la Bibliothèque et les Archives du Canada*, tout en étant conscient qu'il faudra prendre les mesures nécessaires pour répondre aux demandes lorsqu'elles seront communiquées.
- Une somme de 25 000 dollars a été prévue dans le budget 2014-2015, sous la rubrique administration et mise en œuvre des programmes, pour l'élaboration d'un plan stratégique de communication.



## 6. RENDEMENT DES PORTEFEUILLES

L'observation rigoureuse des pratiques exemplaires en stratégies de placement et la gestion serrée des coûts d'exploitation n'ont pas permis d'atténuer l'immense pression exercée par des taux d'intérêt spécialement bas depuis quelques années. La valeur comptable du fonds de dotation était de 146,2 millions de dollars au 31 mai 2014, comparativement à 148,3 millions de dollars à la même date en 2013. De plus, au 31 mai 2014, la valeur marchande du fonds était de 149,9 millions de dollars, comparativement à 151,6 à la même date en 2013.

En somme, le taux de rendement des trois portefeuilles pour la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2014 était de 2,82 %, en hausse comparativement au 1,42 % obtenu en mai 2013. Comme le montre le *tableau 4* ci-dessous, le taux de rendement depuis la création du fonds est de 4,95 %, comparativement à l'indice de référence qui est de 5,20 %. Au cours de la période de 12 mois se terminant le 31 mai 2014, une somme de 6,25 millions de dollars a été transférée du portefeuille vers le compte courant pour couvrir les dépenses administratives et de programmes de la Fondation. Au cours de la même période, 176 380 dollars ont été transférés au fonds des dons privés. Selon les projections des gestionnaires de portefeuilles, le taux de rendement annuel des placements pour l'année se terminant le 31 août 2014 devrait avoisiner 1,28 % et la valeur marchande des portefeuilles devrait se situer autour de 146,1 millions de dollars au 31 août 2014.

La Fondation effectue un suivi régulier du travail et des transactions de ses gestionnaires de portefeuilles. Elle a maintenu des relations fructueuses avec BMO Gestion d'actifs et Phillips, Hager and North Gestion de placements, une division institutionnelle de la RBC. En plus d'un suivi constant au cours de l'année de référence, une rencontre entre les gestionnaires de portefeuilles et le comité des finances et des investissements a eu lieu au printemps 2014 pour réévaluer les choix en matière de placements à la portée de la Fondation, et ce, en fonction des lignes directrices actuelles. Suivant l'avis de son conseiller juridique, la Fondation a retenu la proposition des gestionnaires de portefeuilles d'inclure des titres adossés à des hypothèques garanties par la Société canadienne d'hypothèques et de logements, et ce, dans l'espoir de générer des revenus de placement plus importants tout en se conformant aux directives sur les placements.

Dans le contexte actuel, et face aux restrictions en matière d'investissement, la Fondation a aussi décidé de simplifier la gestion de ses portefeuilles (ce qui se traduit par une réduction des honoraires de conseillers en placements) en consolidant ses deux principaux portefeuilles chez un seul gestionnaire, à savoir BMO, lequel a donné un meilleur rendement au cours des ans. Cette décision sera mise en application à l'été 2014.

Par ailleurs, comme peu d'alternatives existent actuellement pour accroître le rendement des actifs de la Fondation, le conseil d'administration a choisi, suivant la recommandation du comité des finances et des investissements, de mettre en place une stratégie de transition qui permette de solutionner les enjeux actuels, de préserver l'intégrité des programmes de la Fondation et d'assurer la viabilité du fonds.

Les mesures prises en 2013 par la Fondation, ainsi que les démarches proactives liées aux circonstances particulières, sont décrites dans la section suivante.

*Tableau 4*

*Taux de rendement annuel composé moyen pour les placements (frais en sus)*

*Valeur marchande au 31 mai 2014*

	<b>Rendement BMO</b>	<b>Rendement RBC / PHN</b>	<b>Rendement combiné</b>
<b>Taux de rendement</b> , de l'ouverture au 31 mai 2014 comparé à <b>Indice de référence</b> DEX MT (50%), ST (50%) oblig. gov./oblig.	<b>5,09%</b> vs <b>5,18%</b>	<b>4,69%</b> vs <b>5,24%</b>	<b>4,95%</b> vs <b>5,20%</b>
<b>Taux de rendement pour un an</b> , au 31 mai 2014 comparé à <b>Indice de référence</b> DEX MT (50%), ST (50%) obligations	<b>2,72%</b> vs <b>2,65%</b>	<b>3,01%</b> vs <b>3,07%</b>	<b>2,82%</b> vs <b>2,79%</b>
<b>Somme des fonds investis</b> , de l'ouverture au 31 mai 2014	<b>94 553 920 \$</b>	<b>31 936 913 \$</b>	<b>126 490 833 \$</b>
<b>Frais de conseil en placement</b> , de l'ouverture au 31 mai 2014	<b>2 496 727 \$</b>	<b>1 737 331 \$</b>	<b>4 234 058 \$</b>
<b>Transferts pour l'exploitation</b> , de l'ouverture au 31 mai 2014	<b>53 664 871 \$</b>	<b>707 687 \$</b>	<b>54 372 558 \$</b>
<b>Retrait total de trésorerie</b> , de l'ouverture au 31 mai 2014	<b>56 161 598 \$</b>	<b>2 445 018 \$</b>	<b>58 606 616 \$</b>
<b>Valeur marchande au 31 mai 2014</b>	<b>98 838 681 \$</b>	<b>51 089 026 \$</b>	<b>149 927 707 \$</b>
<b>Valeur marchande au 31 mai 2013</b>	<b>101 993 933 \$</b>	<b>49 637 460 \$</b>	<b>151 631 393 \$</b>
	<b>66%</b>	<b>34%</b>	<b>100%</b>
<b>Indices de référence :</b> DEX MT (50%), ST (50%) ...	... obligations gov.	... obligations	

## 7. ENJEUX LIÉS AUX FINANCES

Les taux d'intérêt, qui sont demeurés à leur plus bas niveau depuis la création de la Fondation, ont continué en 2014 à exercer une forte pression sur ses revenus et liquidités. Des taux de rendement insuffisants combinés à la quasi-certitude que les taux d'intérêt ne connaîtront aucune remontée significative avant quelques années, ont amené le conseil d'administration à mettre en place, en 2013, une politique de transition échelonnée sur une période de deux à quatre ans. Cette politique tient compte des obligations actuelles de la Fondation et comprend les éléments suivants :

1. Maintien des dépenses actuelles d'environ 6,5 millions de dollars par année sans coupures importantes dans les programmes, sous réserve de révisions internes et externes de la valeur des programmes, pour les quatre prochaines années, soit jusqu'à la fin de 2016, avec des évaluations annuelles de la progression en fonction du plan de transition.

2. En collaboration avec le comité de financement (qui a préalablement présenté au conseil des recommandations en ce sens), élaboration d'un plan pour une campagne de financement, doté notamment des ressources nécessaires pour :
  - a) Une campagne de dotation en capital avec un objectif d'au moins 30 millions de dollars en quatre ans. Cette campagne comporterait deux volets :
    - i) dons externes,
    - ii) partenariats avec des universités.
  - b) Une campagne annuelle avec un objectif initial de 500 000 dollars par année pendant quatre ans, passant à 1 million de dollars après six ans.
  - c) Une campagne de dons planifiés avec l'objectif d'obtenir autant de signature qu'il y a de personnes proches de la Fondation et qu'il y a de personnes qui croient à sa mission de sorte à inclure un don dans leur testament.
3. Considérer la possibilité de discuter avec le gouvernement du Canada de la faisabilité d'apporter une modification à l'entente de financement afin de doter la Fondation d'un mandat d'investissement ouvert, par opposition au mandat d'investissement contraignant dans des titres fixes dans le cadre de l'entente actuelle. La mise en œuvre de ces stratégies dépendra de plusieurs facteurs.

En 2014, le conseil d'administration a réitéré son appui à la mise en place de cette stratégie pour permettre de subvenir aux besoins financiers de la Fondation sur une base durable et perpétuelle.

Entre-temps, malgré un contrôle serré des dépenses d'exploitation et pour les programmes au cours de l'année 2013-2014, la Fondation s'est vue dans l'obligation, pour une quatrième année consécutive, de réduire encore le nombre de lauréats (cette fois de quatre à trois) et de maintenir à quatorze le nombre de bourses remises, et ce, en vue de réduire l'engagement financier pour les années subséquentes.

De plus, la direction a poursuivi les efforts entrepris l'année dernière afin d'atténuer les effets de la baisse des revenus sur les activités et les programmes de la Fondation.

- Cette année encore, des décisions ont été prises afin de maintenir à la baisse certains postes budgétaires.
- Un processus d'analyse périodique des revenus d'intérêts a été effectué afin de comparer les revenus d'intérêts réels avec les revenus budgétés. À cet égard, la Fondation a maintenu au cours de l'exercice 2014, une bonne communication avec ses gestionnaires de portefeuilles afin de mieux analyser le rendement des portefeuilles de placement.
- Un processus de suivi périodique des dépenses administratives et de programmes a été effectué afin de revoir les dépenses encourues et projetées et de prendre des mesures proactives afin de s'assurer du respect du budget.

Par ailleurs, en attendant l'embauche d'un directeur responsable de l'accroissement des revenus, la Fondation a retenu les services d'un consultant externe dont le mandat consiste à faire du démarchage auprès des différentes universités canadiennes afin de développer des partenariats pour les nouvelles bourses doctorales Trudeau-université et le mentorat qui y sera lié. La Fondation continue aussi à s'associer à divers partenaires et donateurs pour soutenir ses événements et ses activités.

En somme, la stratégie de la Fondation en ce qui concerne les enjeux liés à ses finances se déploie sur trois axes : la mise en place d'une politique de transition sur une période de quatre ans, le suivi du rendement des portefeuilles de placement et le contrôle serré des dépenses d'exploitation et de programmes.

## Annexe A

### Renseignements sur les finances

#### Bilan

au 31 août

	2015 <sup>1</sup> budgeté	2014 <sup>1</sup> estimation	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié	2009 vérifié	2008 vérifié
<b>Actif</b>								
<b>Actif à court terme</b>								
Trésorerie			1 179 711	494 362	458 810	406 342	373 116	1 886 055
Placements à court terme			826 445	4 218 076	5 303 084	1 738 502	788 062	938 442
Titres à revenu fixe (note 2)			147 122 213	150 250 589	148 812 289	151 764 446	148 530 815	142 517 954
Intérêts courus			1 212 965	1 481 050	1 585 623	1 634 735	1 683 313	1 938 699
Autres comptes débiteurs			281 736	132 586	97 654	103 917	97 403	163 407
			<b>150 623 070</b>	<b>156 576 663</b>	<b>156 257 460</b>	<b>155 647 942</b>	<b>151 472 709</b>	<b>147 444 557</b>
Biens immobilisés, bruts			1 104 245	585 529	577 443	566 852	561 413	547 553
Biens immobilisés, amortissement pour dépréciation			536 919	502 802	466 412	428 840	389 786	349 207
<b>Biens immobilisés, nets</b>			<b>567 326</b>	<b>82 727</b>	<b>111 031</b>	<b>138 012</b>	<b>171 627</b>	<b>198 346</b>
Frais reportés de dév. du site Web, bruts			86 072	81 021	42 232	200 683	179 396	171 413
Frais reportés de dév. du site Web, amortis			69 778	50 843	26 496	183 831	174 074	171 413
<b>Frais reportés de dév. du site Web, nets</b>			<b>16 294</b>	<b>30 178</b>	<b>15 736</b>	<b>16 852</b>	<b>5 322</b>	<b>-</b>
			<b>151 206 690</b>	<b>156 689 568</b>	<b>156 384 227</b>	<b>155 802 806</b>	<b>151 649 658</b>	<b>147 642 903</b>
<b>Passif</b>								
<b>Passif à court terme</b>								
Comptes créditeurs et charges à payer			1 129 995	643 605	728 418	307 634	456 822	279 250
Revenu reporté			-	-	-	-	-	46 153
Partie à court terme des prix de recherche à payer			779 749	721 491	818 774	890 022	597 514	608 279
Partie à court terme des bourses doctorales (note 3)			1 374 125	1 643 652	1 643 382	1 686 890	1 337 398	938 186
Partie à court terme des mentors à payer			100 000	100 000	100 000	100 000	100 000	95 000
			<b>3 383 869</b>	<b>3 108 748</b>	<b>3 290 574</b>	<b>2 984 546</b>	<b>2 491 734</b>	<b>1 966 868</b>
<b>Passif à long terme</b>								
Prix de recherche à payer			187 650	227 057	214 468	300 886	402 105	466 810
Bourses doctorales à payer			2 222 781	2 015 854	1 963 459	1 881 470	2 011 263	1 917 560
			<b>2 410 431</b>	<b>2 242 911</b>	<b>2 177 927</b>	<b>2 182 356</b>	<b>2 413 368</b>	<b>2 384 370</b>
<b>Passif total</b>			<b>5 794 300</b>	<b>5 351 659</b>	<b>5 468 501</b>	<b>5 166 902</b>	<b>4 905 102</b>	<b>4 351 238</b>
<b>Actif net</b>								
Actif net affecté aux dotations	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000	125 000 000
Actif net affecté aux biens immobilisés	783 716	863 769	568 151	83 552	111 031	138 012	171 627	198 346
Réserve de protection contre l'inflation (note 4)	17 704 386	18 750 000	18 750 000	18 750 000	16 875 000	15 000 000	13 125 000	11 250 000
Fonds privé de la Fondation (note 5)	1 392 157	1 026 495	867 312	637 654	556 047	557 058	380 109	339 805
Fonds de contingence (note 6)	-	-	-	1 033 568	1 033 568	-	-	-
Actif net non affecté	-	324 659	226 927	5 833 135	7 340 080	9 940 834	8 067 820	6 503 514
	<b>144 880 259</b>	<b>145 964 923</b>	<b>145 412 390</b>	<b>151 337 909</b>	<b>150 915 726</b>	<b>150 635 904</b>	<b>146 744 556</b>	<b>143 291 665</b>
			<b>151 206 690</b>	<b>156 689 568</b>	<b>156 384 227</b>	<b>155 802 806</b>	<b>151 649 658</b>	<b>147 642 903</b>

Note 1.

Les exercices 2014 et 2015 sont sujets à des ajustements en clôture d'exercice.

Note 2.

Dès l'exercice 2008, les normes comptables à la juste valeur marchande s'appliquent aux actifs de placement et les intérêts courus seront également calculés selon la méthode du taux effectif.

Note 3.

Les sommes non allouées pour cause de cumul de bourses d'études étaient auparavant retournées dans le fonds général. Depuis 2008, toutefois, ces économies sont affectées pour subventionner les prolongations de quatrième année pour les différents groupes de boursiers. La valeur des bourses octroyées dès l'année 2009 est passée de 105 000 dollars à 120 000 dollars par boursier.

Note 4.

Sur résolution du conseil d'administration, une somme annuelle de 1 875 000 dollars doit être grevée d'une affectation d'origine interne pour protéger le capital de la dotation contre l'inflation si l'excédent des revenus sur les dépenses le permet. En 2012, le conseil a approuvé l'utilisation de la réserve pour éponger tout excédent des dépenses sur les revenus, et ce, après l'épuisement du fonds de contingence. Aucune somme n'a été affectée à la réserve depuis 2013.

Note 5.

Les dépenses liées à la collecte de fonds sont couvertes par le Fonds privé et non par l'actif net non affecté.

Note 6.

Le conseil d'administration a approuvé en 2011, la création d'un fonds de contingence servant à équilibrer le budget d'opération en compensant pour des revenus d'intérêts plus faibles que ceux anticipés. Au cours de l'exercice 2013, le fonds de contingence a été réduit à néant afin de compenser l'effet que l'excédent des dépenses sur les revenus de l'exercice aurait eu sur le fonds général.

## Résultats

pour l'exercice se terminant le 31 août

	2015 <sup>1</sup> budgeté	2014 <sup>1</sup> estimation	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié	2009 vérifié	2008 vérifié
<b>Revenus</b>								
Intérêts (note 2)	4 191 159	4 637 995	5 116 942	5 629 787	5 872 013	6 180 852	6 593 614	6 816 482
Gain à la cession de titres à revenu fixe (note 2)		200 855	-873 606	-254 946	-896 738	-98 619	212 250	805 015
Gain non réalisé sur placements		1 544 765	-4 496 243	1 319 984	1 299 422	4 065 486	2 322 724	3 640 079
Dons et autres	600 000	155 000	253 992	82 864	67 254		51 902	1 600
<b>Revenus totaux</b>	<b>4 791 159</b>	<b>6 538 615</b>	<b>1 085</b>	<b>6 757 709</b>	<b>6 341 951</b>	<b>10 147 719</b>	<b>9 180 490</b>	<b>11 263 176</b>
<b>Dépenses</b>								
<b>Frais reliés aux programmes (note 3)</b>								
Programme de prix de recherche (note 4)	681 000	681 802	880 785	930 078	944 147	1 082 416	662 303	773 175
Programme de mentorat	192 000	185 214	197 666	218 223	213 653	212 178	211 681	184 268
Programme de bourses doctorales (note 5)	1 687 900	1 689 900	1 471 188	1 758 662	1 677 065	1 795 070	1 568 618	1 897 656
Programme d'interaction publique (note 6)	1 409 250	1 469 168	1 433 227	1 589 653	1 505 926	1 345 215	1 326 635	1 292 059
sous-total, Frais reliés aux programmes :	3 970 150	4 026 084	3 982 866	4 496 616	4 340 791	4 434 879	4 064 237	4 147 158
<b>Frais d'exploitation</b>								
Frais de conseil en placement (note 7)	268 750	313 950	346 208	333 621	295 890	379 988	390 265	361 074
Frais de mise en oeuvre des programmes (note 8)	1 263 165	1 182 988	1 064 794	982 105	694 975	671 797	675 028	618 167
Frais administratifs (notes 8 et 9)	368 758	458 060	532 736	519 202	728 482	766 984	598 343	629 992
Responsabilité et transparence selon la LAIPRP (note 10)	5 000	5 000	-	3 982	1 991	2 723	9 726	45 522
sous-total, Frais d'exploitation :	1 905 673	1 959 998	1 943 738	1 838 910	1 721 338	1 821 492	1 663 362	1 654 755
<b>Dépenses totales, selon les PCGR :</b>	<b>5 875 823</b>	<b>5 986 083</b>	<b>5 926 604</b>	<b>6 335 526</b>	<b>6 062 129</b>	<b>6 256 371</b>	<b>5 727 599</b>	<b>5 801 913</b>
Excédent des revenus sur les dépenses de l'exercice (excédent des dépenses sur les revenus) :	-1 084 664	552 532	-5 925 519	422 183	279 822	3 891 348	3 452 891	5 461 263

Note 1.

Les exercices 2014 et 2015 sont sujets à des ajustements en fin d'exercice.

Note 2.

Les ajustements selon les PCGR pour l'amortissement de la prime sur les obligations et des gains et pertes sur la cession de titres ont été rapportés jusqu'à l'exercice 2007 inclusivement.

Suite à l'adoption des normes comptables à la juste valeur marchande en vigueur dès l'exercice 2008, les gains et pertes non réalisés sur la juste valeur marchande et les intérêts sont calculés selon la méthode (taux effectif) qui a un effet sur les revenus de placement à la place de l'amortissement de la prime sur les obligations.

Les gains à la cession de titres à revenu fixe et les gains non réalisés sur placement de 2014 estimation sont établis à partir des résultats réels au 31 mars 2014 et selon l'hypothèse d'aucune transaction ni de changement au niveau du crédit et des taux d'intérêt jusqu'au 31 août 2014.

Note 3.

Les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCCOSBL) requièrent que la somme entière d'un prix soit dépensée au cours de l'année où l'engagement est pris.

Les budgets des exercices 2014 et 2015 comptent 3 lauréats, 14 boursiers et 9 mentors, en plus des coûts afférents de sélection, nomination et reconnaissance.

Note 4.

L'augmentation des dépenses du programme de prix de recherche entre 2009 et 2010 résulte du changement dans l'administration et l'échéancier de paiement du programme. Entre 2010 et 2012, le plein montant du prix de recherche d'une valeur de 225 000 \$ par lauréat est reflété sous programme de prix de recherche contrairement aux années antérieures où la portion de l'indemnité de voyage et de recherche (175 000 \$) se retrouvait dans les dépenses de programme d'interaction publique. Depuis 2013, une portion du prix de recherche (2013 : 2 500\$, 2014 estimation : 5 000\$, 2015 budget : 25 000 \$) est conservée par la Fondation afin d'absorber les dépenses d'interaction publique du lauréat qu'elles assument et qui ne sont pas remboursées par la portion du prix administrée par l'Université.

Note 5.

Dès l'exercice 2007, les économies antérieures réalisées pour les bourses (résultant d'un ajustement à la suite d'un cumul de bourses) étaient retournées au programme afin de soutenir les prolongations de quatrième année, afin de compléter les études doctorales ou entreprendre un projet de dissémination.

Dès l'exercice 2008, les sommes entières engagées pour les bourses d'études seront utilisées pour rendre possible le financement de quatrième année pour chaque groupe.

Depuis la cohorte des boursiers 2009, la valeur des bourses doctorales a été augmentée de 105 000 à 120 000 dollars. Pour l'exercice 2013 vérifié, la diminution des dépenses s'explique par le renversement des réserves pour la quatrième année totalisant 279 000\$, pour les cohortes 2009 et 2010 qui ont pris fin en 2013.

Note 6.

Les dépenses du programme d'interaction publique (PIP) ont diminué de 2010 à 2011 suite aux efforts de la Fondation de limiter l'accroissement des dépenses de programmes ainsi qu'au transfert de la portion de l'indemnité de voyage et de recherche des lauréats vers les dépenses de programme de prix de recherche (voir note 4).

Note 7.

Les frais de conseil en placement sont en proportion de la valeur marchande du portefeuille. La diminution de l'exercice 2015 reflète la décision du conseil d'administration de regrouper les deux portefeuilles de placement sous un même gestionnaire.

Note 8.

Les exercices 2012 et suivants présentent des frais de mise en oeuvre de programmes supérieures s'expliquant par une meilleure répartition des dépenses de nature administrative liées aux programmes; les dépenses administratives sont pour leur part inférieures.

Note 9.

Dans le budget 2015, les frais relatifs à la collecte de fonds totalisant 10 000 \$ (2014 estimation : 10 000 \$) sont compris dans les coûts administratifs; ces coûts seront absorbés par le fonds privé de la Fondation.

Note 10.

La Fondation est assujettie à la Loi sur l'accès à l'information et à la Loi sur la protection des renseignements personnels depuis le 1er avril 2007.

### Restriction pour les frais d'exploitation, prévue par l'entente de financement

	budget 2015	estimation 2014	2013 vérifié	2012 vérifié	2011 vérifié	2010 vérifié	2009 vérifié	2008 vérifié
Frais d'exploitation totaux, c.f. états financiers pro-forma	1 905 673	1 959 998	1 943 738	1 838 910	1 721 338	1 821 492	1 663 362	1 654 755
moins : frais de collecte de fonds couverts par le Fonds privé	10 000	10 000	16 242	58 774	70 714	2 900	0	18 266
Frais d'exploitation totaux couverts par le Fonds "Humanities..."	1 895 673	1 949 998	1 927 496	1 780 136	1 650 624	1 818 592	1 663 362	1 636 489
Valeur du Fonds "Humanities & Human Sciences"	148 084 946	149 552 252	150 700 255	150 700 255	150 359 679	150 078 846	146 364 447	142 951 860
Frais d'exploitation en proportion de la valeur du Fonds	<b>1,268%</b>	<b>1,297%</b>	<b>1,279%</b>	<b>1,184%</b>	<b>1,100%</b>	<b>1,243%</b>	<b>1,164%</b>	<b>1,181%</b>